

INVESTIR POUR RÉUSSIR

Perspectives sur le comportement
du marché à court et à long terme



UN PLAN VERS VOTRE RÉUSSITE

4

Comprendre ses placements

12 Explication du ratio des frais de gestion

14 Comprendre les frais de souscription des fonds communs de placement

15 Comprendre le rendement de vos placements

3

Conserver ses placements

10 Avoir une vue d'ensemble – Analyse de 43 ans de rendement

11 Le temps guérit tous les maux

2

Comprendre le marché

7 Des occasions à ne pas manquer

8 Les répercussions d'un taux d'inflation élevé sur vos placements

9 Le temps, c'est de l'argent

1

Commencer

3 La valeur des conseils

5 Diversification = moins de risque

6 Une perspective mondiale





Les recherches ont démontré que faire appel à un conseiller en placements a une incidence très positive sur vos avoirs. Que ce soit pour mieux vous préparer à la retraite, pour élaborer un plan financier pour l'achat de votre première maison ou pour acquérir une discipline d'épargne efficace, travailler avec un conseiller en placements peut vous aider à atteindre vos objectifs et à vous sentir mieux préparé.

Retraite

Année après année, nous constatons que les personnes qui ont des plans financiers écrits sont mieux préparées pour leur retraite, sur les plans financier, émotionnel, social et physique, et ce, tant pour les préretraités et les retraités.*

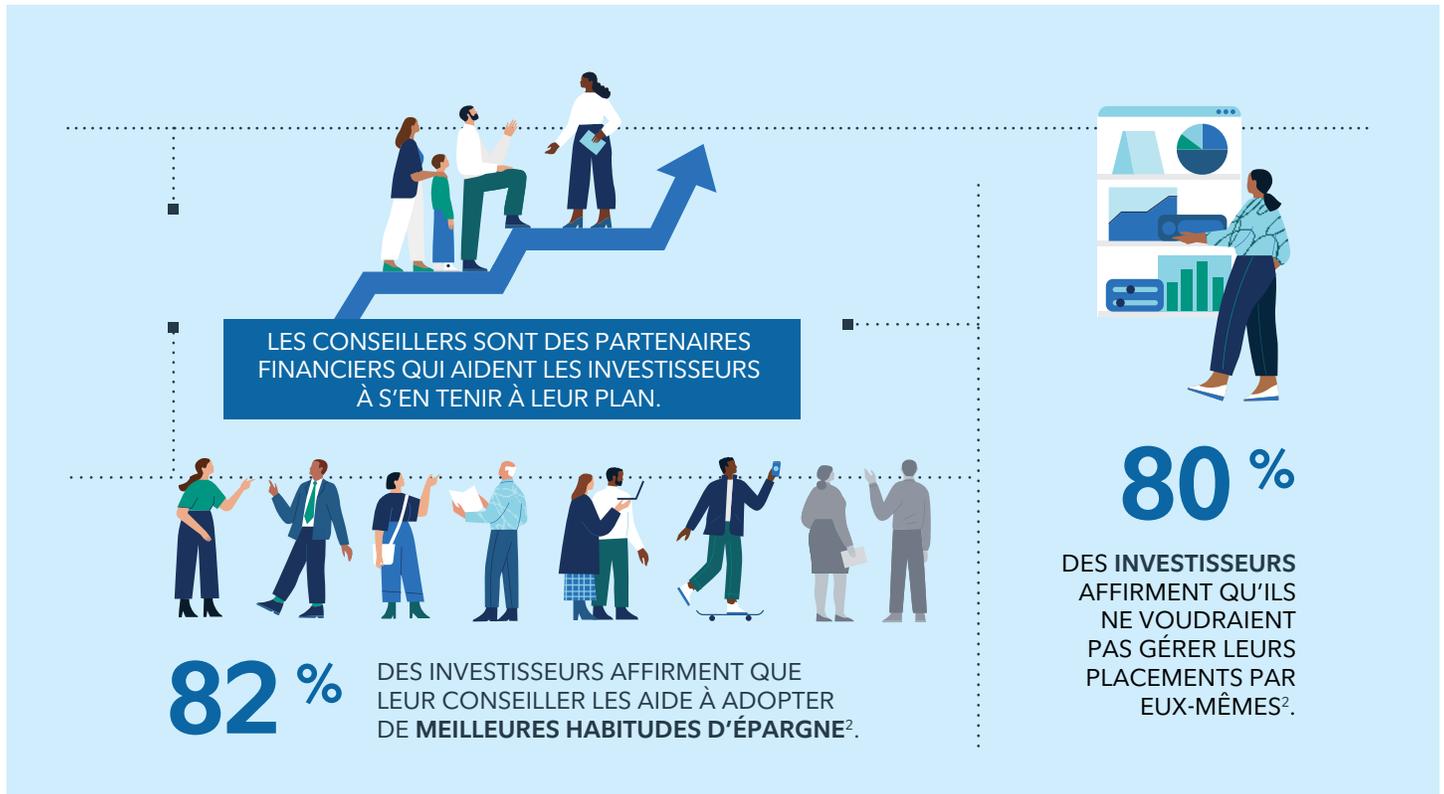
	PRÉRETRAITÉS		RETRAITÉS	
	SANS plan	AVEC un plan	SANS plan	AVEC un plan
 Plan financier	41 %	78 %	72 %	95 %
 Plan émotionnel	56 %	77 %	78 %	88 %
 Plan social	62 %	78 %	74 %	88 %
 Plan physique	66 %	88 %	78 %	95 %

* Rapport 2024 de Fidelity sur la retraite.



Discipline en matière d'épargne

Il peut être intimidant d'acheter votre première maison, une voiture ou simplement d'apprendre à gérer vos finances. Les conseillers peuvent vous aider à vous fixer des objectifs et à rester sur la bonne voie.



2. Pollara Research, sondage auprès des investisseurs en fonds communs de placement et fonds négociés en bourse du Canada, 2024.



Diversification = moins de risque

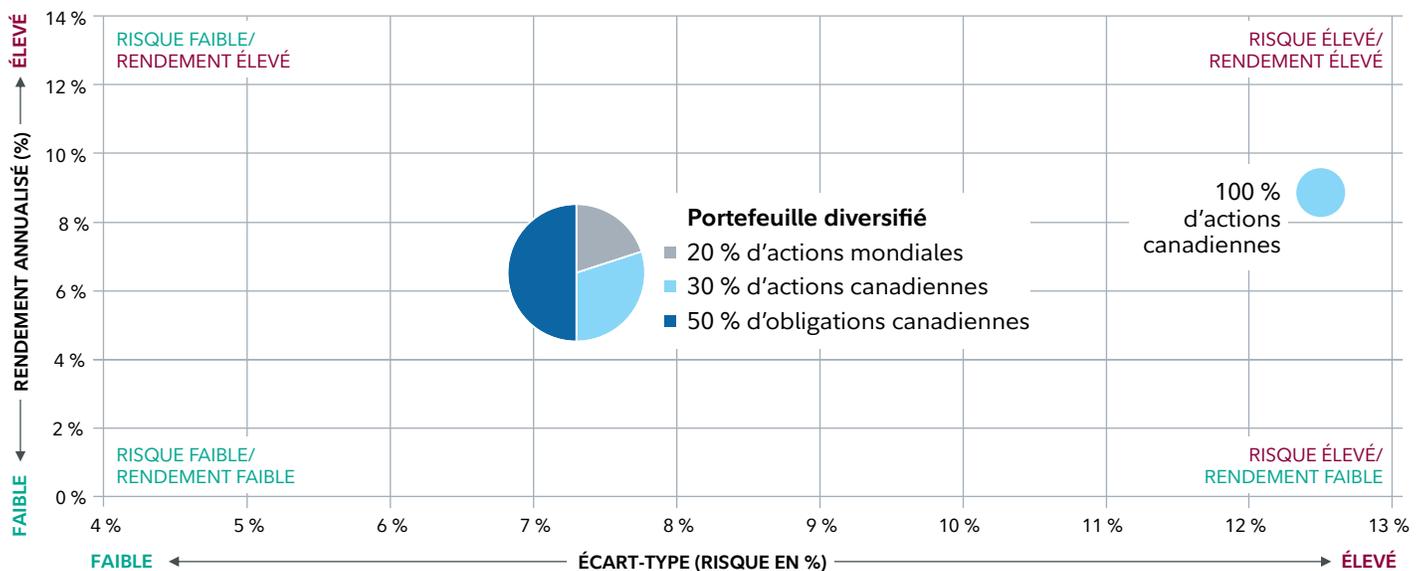
Quelle catégorie de titres comporte le degré de risque le plus élevé – les actions ou les obligations? La réponse : les deux comportent des risques si vous mettez tous vos œufs dans le même panier. Voilà pourquoi il importe de diversifier votre portefeuille en plaçant votre argent dans divers types de placements.

Les titres de participation, communément appelés actions, produisent généralement un rendement annuel moyen plus élevé que les obligations. Par contre, leur « écart-type » ou coefficient de risque est plus élevé, car leur valeur peut fluctuer considérablement.

Les obligations ont tendance à procurer un rendement moins élevé que les actions, mais leur cours est moins volatil.

Le tableau ci-dessous montre qu'en alliant actions et obligations, vous pouvez réduire le degré de risque de votre portefeuille, tout en augmentant son potentiel de croissance en vue d'atteindre vos objectifs de placement.

Rapport risque/rendement sur 10 ans pour la période terminée le 31 décembre 2024



Source : Refinitiv. Période de 10 ans terminée le 31 décembre 2024. Le portefeuille d'actions canadiennes est représenté par l'indice composé S&P/TSX. Rendement annualisé : 8,8 %; écart-type : 12,5 %. Le portefeuille diversifié est représenté par l'indice MSCI Monde (actions mondiales) à 20 %, l'indice composé S&P/TSX (actions canadiennes) à 30 % et l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 50 %. Rendement annualisé : 6,7 %; écart-type : 7,3 %. Tous les indices sont basés sur le rendement total. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens.



Une perspective mondiale

Quand vient le temps d'investir, rares sont ceux qui osent s'aventurer en dehors du pays. Or, comme le Canada ne représente qu'environ 3 % de la capitalisation boursière mondiale, un investissement effectué uniquement sur le marché canadien limite à la fois les occasions de placement et la diversification.

En investissant à l'étranger, on s'expose à des risques additionnels, comme la fluctuation des devises, les bouleversements politiques et économiques ou la réglementation déficiente, mais on peut aussi en tirer des avantages, comme la croissance rapide des marchés et la présence d'entreprises bien établies.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les marchés boursiers canadiens et étrangers ont tendance à évoluer de manières différentes. Ainsi, en investissant aux quatre coins du monde, votre portefeuille est plus équilibré et offre un meilleur potentiel de croissance.

Rendement du marché canadien et des marchés étrangers

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
ACTIONS AMÉR. : 23,9 %	ACTIONS AMÉR. : 21,6 %	ACTIONS CAN. : 21,1 %	MARCHÉS ÉMERGENTS : 28,7 %	ACTIONS AMÉR. : 4,2 %	ACTIONS AMÉR. : 24,8 %	PETITES CAP. AMÉR. : 17,9 %	ACTIONS AMÉR. : 27,6 %	ACTIONS CAN. : -5,8 %	ACTIONS AMÉR. : 22,9 %	ACTIONS AMÉR. : 36,4 %	MEILLEUR ↑
ACTIONS MONDIALES : 15,0 %	ACTIONS MONDIALES : 19,5 %	PETITES CAP. AMÉR. : 17,1 %	ACTIONS ÉTRANGÈRES : 17,4 %	OBLIGATIONS CAN. : 1,4 %	ACTIONS CAN. : 22,9 %	MARCHÉS ÉMERGENTS : 16,6 %	ACTIONS CAN. : 25,1 %	ACTIONS ÉTRANGÈRES : -7,8 %	ACTIONS MONDIALES : 21,1 %	ACTIONS MONDIALES : 30,0 %	
PETITES CAP. AMÉR. : 14,3 %	ACTIONS ÉTRANGÈRES : 19,5 %	ACTIONS AMÉR. : 8,1 %	ACTIONS MONDIALES : 15,0 %	ACTIONS MONDIALES : 0,1 %	ACTIONS MONDIALES : 21,9 %	ACTIONS AMÉR. : 16,3 %	ACTIONS MONDIALES : 21,3 %	OBLIGATIONS CAN. : -11,7 %	ACTIONS ÉTRANGÈRES : 15,7 %	PETITES CAP. AMÉR. : 21,7 %	RENDEMENT ↓
ACTIONS CAN. : 10,6 %	PETITES CAP. AMÉR. : 14,6 %	MARCHÉS ÉMERGENTS : 7,7 %	ACTIONS AMÉR. : 13,8 %	PETITES CAP. AMÉR. : -3,0 %	PETITES CAP. AMÉR. : 19,2 %	ACTIONS MONDIALES : 14,5 %	PETITES CAP. AMÉR. : 13,8 %	ACTIONS MONDIALES : -11,8 %	PETITES CAP. AMÉR. : 13,8 %	ACTIONS CAN. : 21,7 %	
OBLIGATIONS CAN. : 8,8 %	OBLIGATIONS CAN. : 3,5 %	ACTIONS MONDIALES : 4,4 %	ACTIONS CAN. : 9,1 %	ACTIONS ÉTRANGÈRES : -5,6 %	ACTIONS ÉTRANGÈRES : 16,5 %	OBLIGATIONS CAN. : 8,7 %	ACTIONS ÉTRANGÈRES : 10,8 %	ACTIONS AMÉR. : -12,2 %	ACTIONS CAN. : 11,8 %	MARCHÉS ÉMERGENTS : 17,9 %	
MARCHÉS ÉMERGENTS : 7,0 %	MARCHÉS ÉMERGENTS : 2,4 %	OBLIGATIONS CAN. : 1,7 %	PETITES CAP. AMÉR. : 7,1 %	MARCHÉS ÉMERGENTS : -6,5 %	MARCHÉS ÉMERGENTS : 12,9 %	ACTIONS ÉTRANGÈRES : 6,4 %	OBLIGATIONS CAN. : -2,5 %	MARCHÉS ÉMERGENTS : -13,9 %	MARCHÉS ÉMERGENTS : 7,3 %	ACTIONS ÉTRANGÈRES : 13,8 %	
ACTIONS ÉTRANGÈRES : 4,1 %	ACTIONS CAN. : -8,3 %	ACTIONS ÉTRANGÈRES : -2,0 %	OBLIGATIONS CAN. : 2,5 %	ACTIONS CAN. : -8,9 %	OBLIGATIONS CAN. : 6,9 %	ACTIONS CAN. : 5,6 %	MARCHÉS ÉMERGENTS : -3,1 %	PETITES CAP. AMÉR. : -14,7 %	OBLIGATIONS CAN. : 6,7 %	OBLIGATIONS CAN. : 4,2 %	

Sources : Fidelity Management & Research Company et Refinitiv DataStream. Les rendements totaux sont exprimés en \$ CA. Remarque : Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les rendements des différentes catégories d'actifs sont représentés comme suit : actions étrangères – indice MSCI EAEO; actions mondiales – indice MSCI Monde; actions des marchés émergents – indice MSCI Marchés émergents investissables; actions américaines – indice S&P 500; actions de petites capitalisations américaines – indice Russell 2000; actions canadiennes – indice composé S&P/TSX; obligations canadiennes – indice des obligations universelles FTSE Canada. Au 31 décembre 2024.

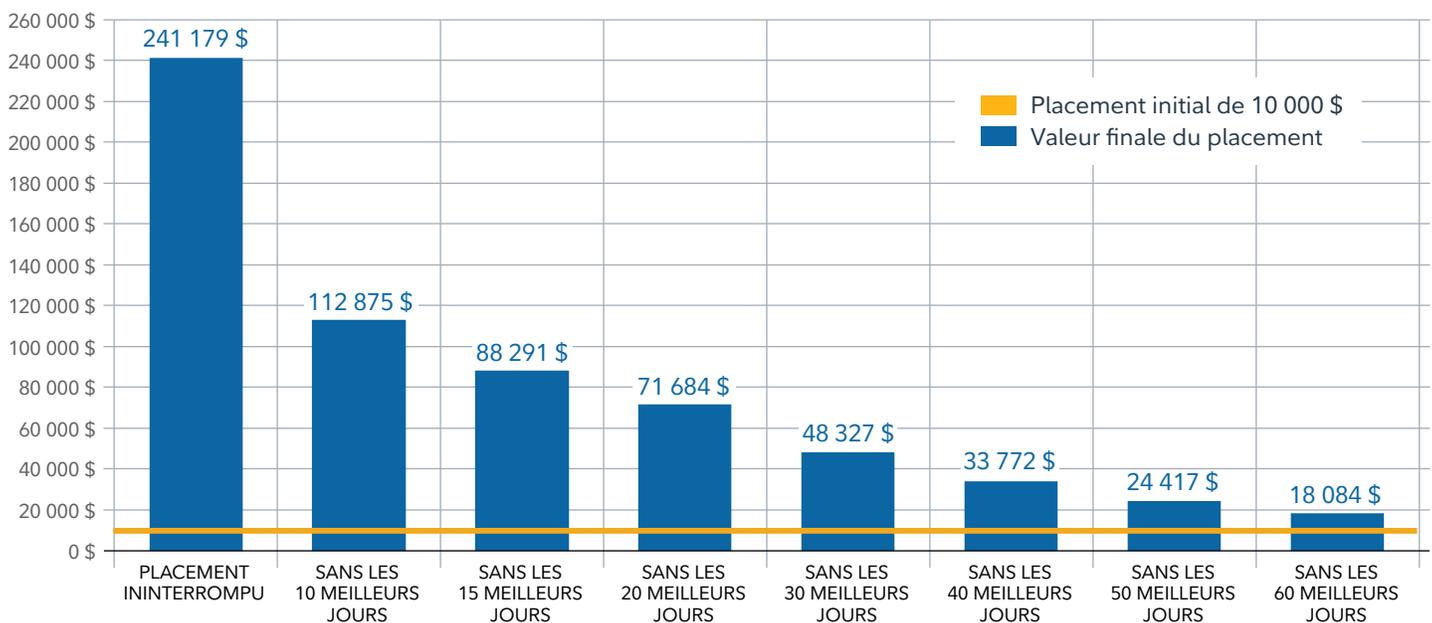


Des occasions à ne pas manquer

« Acheter à bas prix, vendre à prix fort. » Voilà la stratégie idéale à long terme. Or, sans boule de cristal, on peut facilement se tromper. Et les erreurs coûtent cher. Vous engagez des frais additionnels chaque fois que vous achetez ou vendez des titres, sans compter que vous risquez de rater les meilleurs moments des marchés où les rendements sont élevés. Une stratégie plus intéressante consiste à conserver ses placements.

Rendements annualisés de l'indice composé S&P/TSX

Montant de 10 000 \$ investi du 1^{er} janvier 1986 au 31 décembre 2024



Source : Refinitiv. Rendements totaux de l'indice composé S&P/TSX du 1^{er} janvier 1986 au 31 décembre 2024. Le rendement passé n'est pas une garantie des résultats futurs. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.



Les répercussions d'un taux d'inflation élevé sur vos placements

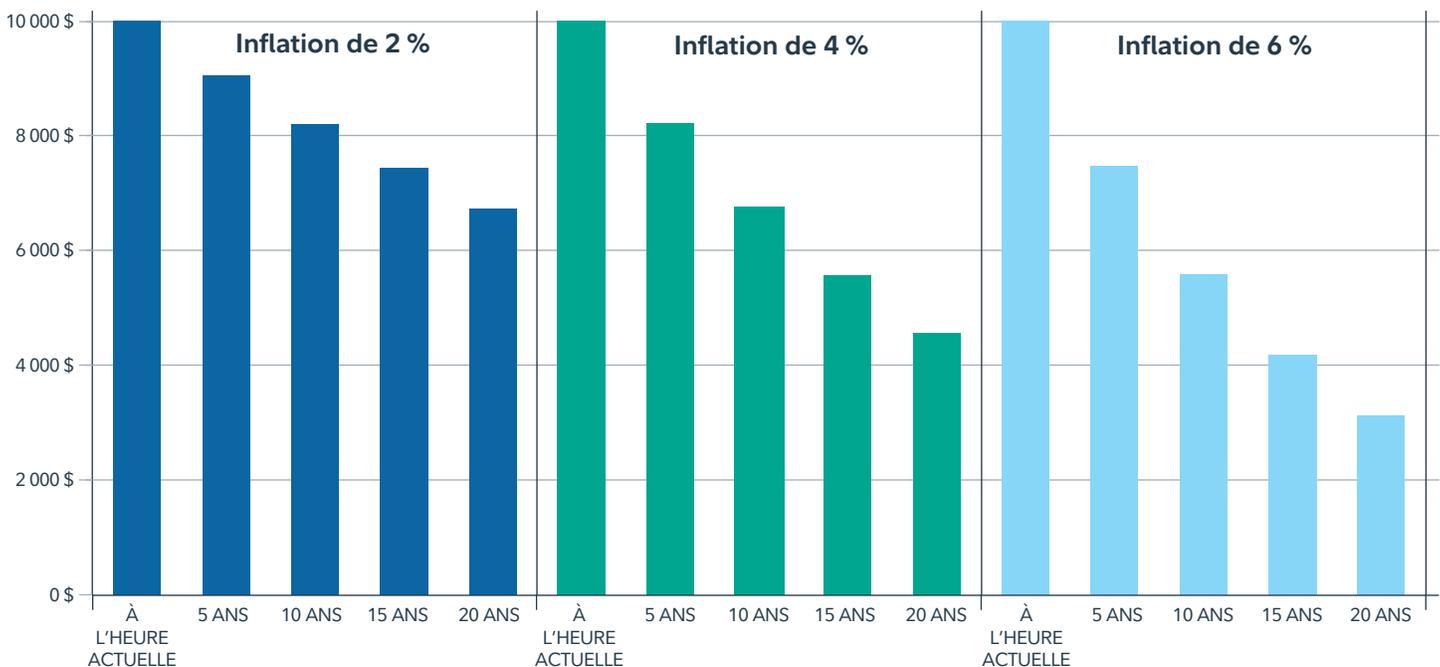
Au moment d'établir vos objectifs de placement, vous devez toujours tenir compte de l'inflation. La hausse marquée et soudaine de l'inflation peut éroder la valeur de vos placements de manière importante.

Bien que tous les placements comportent des risques, l'inflation peut avoir une incidence négative sur tous les placements, même ceux à moindre risque. Comme leur taux de rendement est souvent bas, les placements à moindre risque ne peuvent pas générer une plus-value suffisante, à eux seuls, pour vous permettre d'atteindre vos objectifs, si l'on tient compte de la hausse du coût de la vie.

Songez à diversifier votre portefeuille au moyen d'une combinaison de placements, comme des fonds communs de placement et des FNB, qui correspondent à votre niveau de risque pour contrer l'effet de l'inflation et bénéficier d'un potentiel de croissance supérieur.

Érosion du pouvoir d'achat

Ce tableau illustre les effets de l'inflation sur un placement de 10 000 \$. Malgré un taux relativement faible de 2 %, cette somme correspond à un pouvoir d'achat de seulement 6 729 \$ après 20 ans.



Source : Fidelity Investments Canada s.r.l.
À titre d'illustration seulement.



Le temps, c'est de l'argent

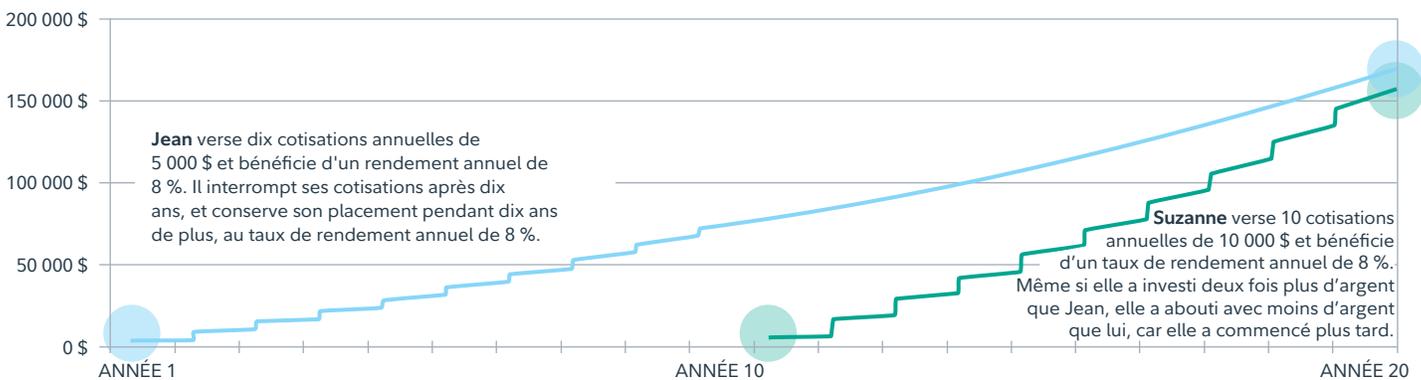
C'est facile de remettre à plus tard la décision d'investir. Souvent, les gens croient que s'ils n'ont pas assez d'argent à placer maintenant, ils devraient attendre d'en avoir davantage. Or, l'une des meilleures façons d'accumuler des capitaux est de commencer tôt, et ce, même si l'on ne peut cotiser qu'une somme négligeable.

Jean verse 10 cotisations annuelles de 5 000 \$ et bénéficie d'un rendement de 8 % chaque année. Il interrompt ses cotisations après 10 ans, et conserve son placement pendant 10 ans de plus, au taux de rendement annuel de 8 %.

Suzanne verse 10 cotisations annuelles de 10 000 \$ et bénéficie d'un taux de rendement annuel de 8 %. Même si elle a investi deux fois plus d'argent que Jean, elle aboutit avec moins d'argent que lui, car elle a commencé à cotiser plus tard.

Donc, plus on investit tôt, plus le montant du capital a le temps de s'accroître et de bénéficier du pouvoir de la capitalisation.

Le pouvoir de la capitalisation



	JEAN	SUZANNE
Nombre d'années de cotisation	10	10
Nombre d'années de placement	20	10
Montant total des cotisations	50 000 \$	100 000 \$
Montant total à la fin de la période de placement	168 887 \$	156 455 \$

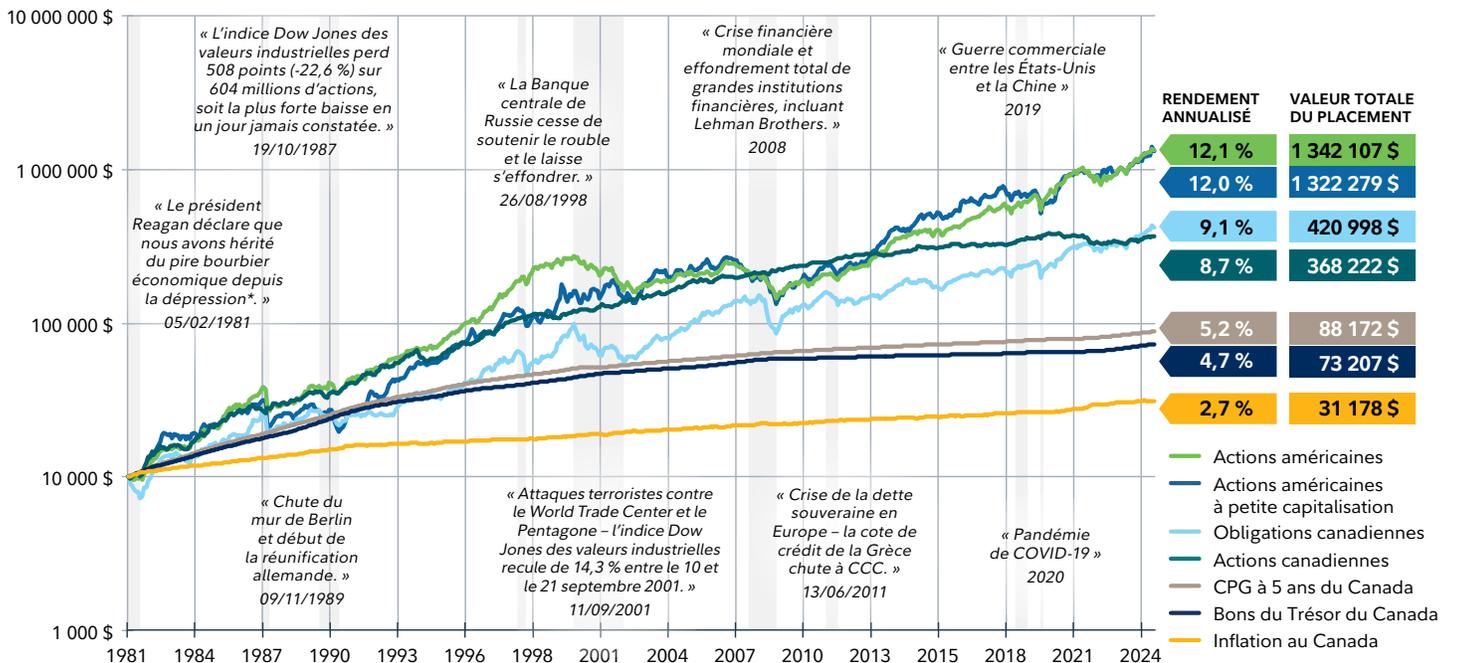
Cet exemple suppose un rendement annuel de 8 % pendant les années du placement. Le taux de rendement présenté sert à illustrer les effets de la capitalisation; il ne saurait refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.l.



Avoir une vue d'ensemble – Analyse de 43 ans de rendement

De nombreux événements ont influencé les marchés par le passé; cependant, à long terme, ces derniers se sont toujours relevés. Les investisseurs qui ont gardé le cap se sont enrichis et, comme vous pouvez le constater, plus longtemps ils ont conservé leurs placements, plus ils en ont tiré profit.



Du 31 décembre 1981 au 31 décembre 2024, inclusivement.

Les calculs de croissance composée ne servent qu'à illustrer les effets de la croissance composée et ne visent pas à indiquer les valeurs ou les rendements futurs d'un placement dans un fonds commun de placement. Tous les rendements indiqués correspondent aux rendements totaux en dollars canadiens, au 31 décembre 2024. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les indices ne font l'objet d'aucune gestion et n'ont aucuns frais de gestion ni aucune charge.

Sources : Morningstar, DataStream, Groupe TSX, Banque du Canada, Service d'analyse financière et monétaire et Fidelity Investments Canada s.r.l.

Indices utilisés : actions américaines à petite capitalisation : indice U.S. Small Stock (\$ US); actions américaines – indice S&P 500 (\$ US); actions canadiennes – indice composé S&P/TSX; obligations canadiennes – indice des obligations universelles FTSE Canada; CPG canadiens à 5 ans – taux des banques à charte; bons du Trésor du gouvernement du Canada – indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada; inflation – indice des prix à la consommation du Canada.

* Discours à la nation du 5 février 1981 sur l'économie. Le graphique montre la croissance d'un placement de 10 000 \$ investi dans des actions, des obligations et des liquidités (tel qu'il est indiqué ci-dessus), et tient compte de l'inflation du 31 décembre 1981 au 31 décembre 2024.



Le temps guérit tous les maux

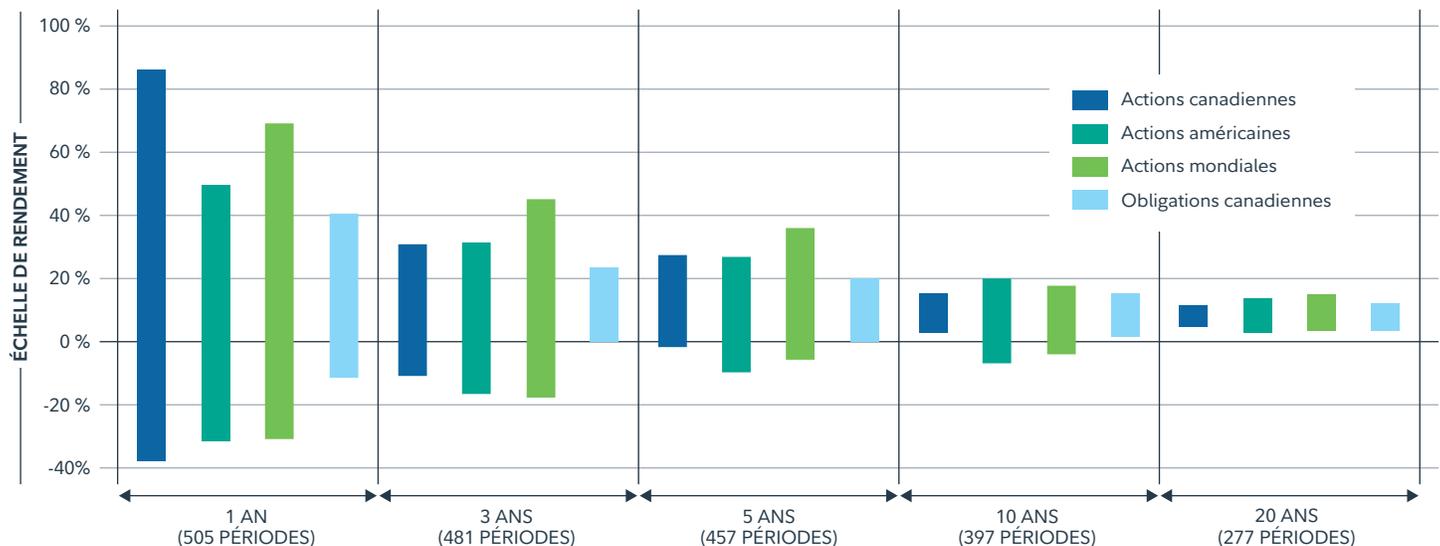
De nombreux investisseurs se méfient des fonds d’actions, craignant la volatilité. S’il est vrai qu’à court terme les actions peuvent monter en flèche ou dégringoler rapidement, au fil du temps, elles ont tendance à devenir moins volatiles, et ce, tout en conservant leur potentiel de croissance.

S’il est important d’être conscient du risque, il peut également être désavantageux d’être trop prudent. Les placements portant intérêt pourraient ne pas, à eux seuls, générer la croissance nécessaire pour vous permettre d’accumuler un pécule de retraite, surtout lorsqu’on tient compte de l’inflation.

En investissant au moins une partie de votre argent dans les actions, vous augmentez vos chances d’atteindre vos objectifs d’épargne. Aussi, plus vous avez de temps devant vous, moins la volatilité devrait être une préoccupation.

Le temps réduit la volatilité du rendement

Comparaison des rendements les plus élevés et les plus faibles pour différentes périodes de placement de décembre 1981 à décembre 2024*



* Par exemple, les résultats d’une période de placement d’un an sont basés sur 505 périodes d’un an échantillonnées : déc. 1981 à déc. 1982... déc. 2023 à déc. 2024.

Source : Refinitiv. Indices utilisés : actions canadiennes – indice composé S&P/TSX; actions américaines – indice S&P 500; actions mondiales – indice MSCI Monde; obligations canadiennes – indice des obligations universelles FTSE Canada. Selon les rendements totaux mensuels (en \$ CA), sauf pour l’indice S&P 500. Le rendement passé n’est pas une garantie des résultats futurs. Les rendements des indices indiqués sont calculés d’après les rendements totaux mensuels en dollars canadiens (réinvestissement des dividendes inclus) de décembre 1981 à décembre 2024. Les périodes de trois, cinq, dix et vingt ans rendent compte du rendement annualisé. Il n’est pas possible d’investir directement dans un indice. Les rendements sont exprimés en \$ CA et tiennent compte du réinvestissement des dividendes. Au 31 décembre 2024.



Explication du ratio des frais de gestion

Quand vous investissez dans un fonds commun de placement, sachez que tous ceux qui y investissent paient une part des frais liés à l'administration et à l'expertise requise pour la gestion du fonds. Ces frais sont désignés sous le nom de ratio des frais de gestion (RFG).

Le RFG est perçu au niveau du fonds, ce qui signifie qu'il est déduit de l'actif du fonds avant le calcul du rendement.

Des frais uniques. Divers avantages.

Voici quelques exemples des services et des charges pouvant être inclus dans le RFG.

Frais de gestion

Le RFG comprend les frais de gestion, qui sont une rémunération pour la gestion du fonds pour des services et des dépenses tels que :

- la gestion de portefeuille professionnelle continue
- le soutien à la recherche et à l'analyse
- les salaires du personnel
- les coûts de distribution
- les coûts de marketing

Commissions de suivi

Le gestionnaire de fonds d'investissement peut payer une partie des frais de gestion à votre firme de courtage en contrepartie des services et des conseils que le courtier vous fournit de façon continue. Il s'agit d'une « commission de suivi » qui est versée régulièrement par la société de fonds communs de placement tant que vous détenez des titres du fonds. Aucune commission ni commission de suivi n'est associée aux parts de séries F.

Frais d'administration

Les frais d'administration annuels à taux fixe compris dans le RFG couvrent les coûts d'exploitation et de gestion du fonds, tels que :

- le traitement des porteurs de parts
- la production de rapports financiers, juridiques et fiscaux
- les dépôts de documents auprès des commissions des valeurs mobilières provinciales
- les frais juridiques, d'audit et de garde
- l'établissement des prix et la tenue des registres

Coûts du fonds et taxes

Le RFG inclut également les coûts pour l'investisseur tels que les taxes appliquées aux frais de gestion et d'autres coûts d'exploitation.

Les frais de gestion peuvent être influencés par plusieurs facteurs, notamment le type et la taille du fonds, la complexité de la stratégie de placement et les conditions du marché.

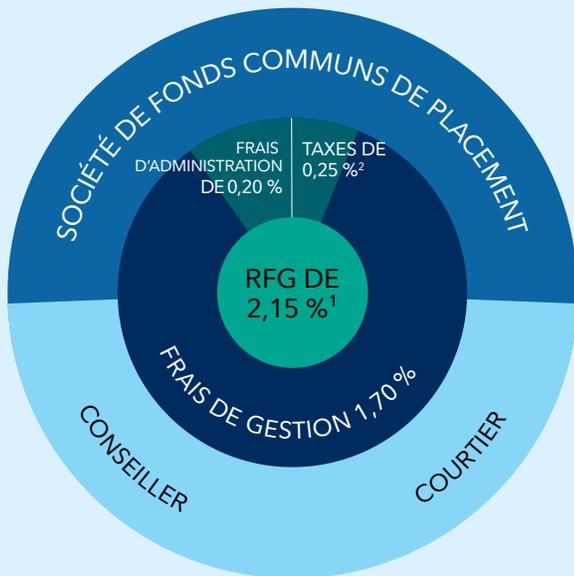
Les frais de gestion peuvent être influencés par plusieurs facteurs, notamment le type et la taille du fonds, la complexité de la stratégie de placement et les conditions du marché.



Comment le RFG est-il calculé?

Un RFG est un pourcentage de l'actif total du fonds. Par exemple, un placement de 5 000 \$ dans un fonds avec un RFG de 0,96 % engagerait des frais et des charges de 48 \$ pour l'année.

Série B



Série F



$$\text{RFG} = \text{frais de gestion}^3 + \text{frais d'administration} + \text{taxes}$$

Vous pouvez généralement trouver le RFG sur le site Web de la société de fonds, dans les aperçus du fonds, ainsi que dans les rapports de la direction sur le rendement du fonds.

1 Le RFG est annualisé et représente le total des frais de gestion, des frais d'administration fixes (le cas échéant), des autres frais d'exploitation et de la TVH du fonds.

2 Comprend d'autres frais d'exploitation et les taxes (TPS/TVH).

3 Les frais de gestion de la série B comprennent les commissions de suivi versées par le gestionnaire du fonds d'investissement à votre conseiller ou courtier pour les services qu'il vous offre sur une base continue. Les commissions et les commissions de suivi ne sont pas versées pour la série F et, par conséquent, les frais de gestion de la série F sont moins élevés que ceux de la série B.

Chaque série comporte son propre RFG. Les frais sont calculés en pourcentage de l'actif net de chaque série du fonds, s'accumulent quotidiennement et sont versés mensuellement. Les frais de gestion et de conseils sont sujets aux taxes applicables, y compris la TVH. Dans certains cas, le RFG est un facteur qu'un investisseur devrait prendre en considération lorsqu'il envisage d'investir dans un fonds commun de placement. Il importe de déterminer à quel point les placements conviennent à votre situation et à votre profil de risque et si le fonds vous permettra d'atteindre vos objectifs financiers à long terme.

À titre d'illustration seulement.



Comprendre les frais de souscription des fonds communs de placement

Lorsque vous achetez des parts d'un fonds commun de placement, il se peut que vous ayez à payer des honoraires (ou une commission) au professionnel des placements qui vous vend ces parts. Cette commission est aussi appelée frais de souscription ou d'acquisition.

- Vous payez des **frais de souscription initiaux (FSI)** lorsque vous investissez dans un fonds commun de placement.

Les FSI sont payables au moment de l'achat.

- Vous et votre professionnel des placements négociez le montant que vous devez payer.
- Les frais se situent habituellement entre 0 % et 5 % du montant initial de votre placement.
- Les frais prélevés à l'acquisition diminuent le montant de votre placement initial. La société de fonds déduit les frais de souscription du montant que vous investissez et les verse à votre courtier (qui paie le conseiller) sous forme de commission.

Voici comment cela fonctionne :

Placement
initial du client
10 000 \$



Moyennant des **FSI de
1 %**, le conseiller reçoit
des **honoraires de 100 \$**



Du montant initial,
9 900 \$ sont investis
dans le fonds



Comprendre le rendement de vos placements

Le taux de rendement peut être calculé de deux façons : selon le **rendement pondéré en fonction du temps** et selon le **rendement pondéré en dollars**.

Ces deux méthodes sont valides, mais sont destinées à des applications différentes. Le taux de rendement pondéré en fonction du temps aide à évaluer le rendement d'un fonds ou les résultats d'un gestionnaire de portefeuille.

Le taux de rendement pondéré en dollars aide plutôt à évaluer le rendement global d'un compte en prenant en considération les activités propres au détenteur de compte, notamment ses cotisations et ses retraits.

À titre de gestionnaire de fonds de placement, Fidelity a recours à la méthodologie pondérée en fonction du temps lorsqu'elle déclare les rendements des fonds qu'elle gère.

Comparaison entre le rendement pondéré en fonction du temps et le rendement pondéré en dollars

TYPE DE RENDEMENT	MESURE	UTILITÉ	BESOIN
Pondéré en fonction du temps (taux de rendement des placements)	<ul style="list-style-type: none"> Le rendement des placements au cours d'une période donnée 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer le rendement d'un placement ou d'un gestionnaire de portefeuille en particulier Comparer deux placements différents 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle a été la performance d'un placement au cours d'une période donnée? Quelle a été la performance du gestionnaire de portefeuille?
Pondéré en dollars (taux de rendement personnel)	<ul style="list-style-type: none"> Le rendement du compte, y compris : <ol style="list-style-type: none"> Tout changement dans la valeur du compte L'impact du montant et du moment des cotisations et des retraits 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer le rendement personnel en tenant compte de l'impact des cotisations et des retraits 	<ul style="list-style-type: none"> Quel a été mon rendement personnel, si je tiens compte de mes cotisations et de mes retraits au cours d'une période donnée?



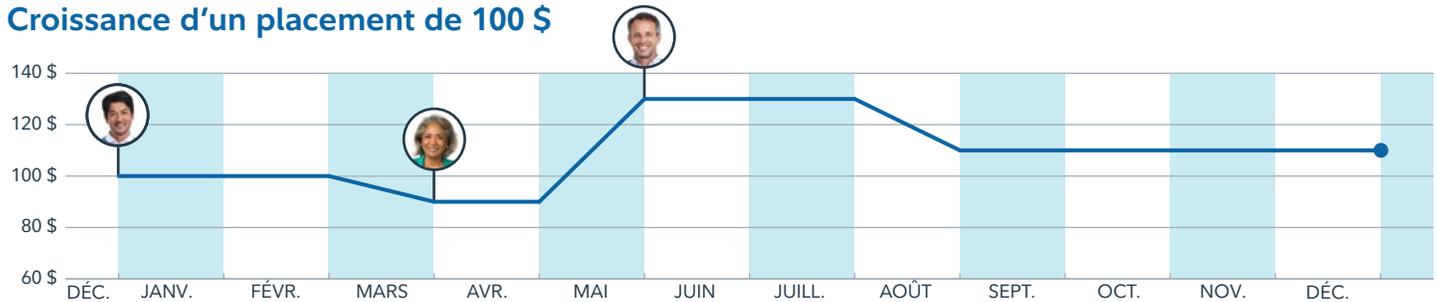
Comprendre le rendement de vos placements

Étude de cas : un même placement, trois différents rendements pondérés en dollars

Examinons l'exemple hypothétique suivant : trois investisseurs, Thomas, Josée et Adam, ont acheté des parts d'un fonds commun de placement (le « Fonds A »).

Au début de l'année, chaque part du Fonds A coûtait 10 \$. Leur prix a ensuite chuté avant d'augmenter, clôturant l'année à 11 \$. Le Fonds a obtenu un rendement de 10 % pour l'année.

Croissance d'un placement de 100 \$



Comme l'illustre le tableau ci-dessous, le taux de rendement pondéré en fonction du temps des trois investisseurs est le même. Toutefois, le taux de rendement pondéré en dollars varie d'un investisseur à l'autre selon le montant de leurs cotisations et de leurs retraits, et le moment auquel ils les ont effectués.

	THOMAS	JOSÉE	ADAM
Placement initial	100 \$	50 \$	20 \$
Achats additionnels pendant l'année	0 \$	50 \$ (le 31 mars)	80 \$ (le 31 mai)
Montant total investi	100 \$	100 \$	100 \$
RENDEMENT PONDÉRÉ EN FONCTION DU TEMPS	10 %	10 %	10 %
RENDEMENT PONDÉRÉ EN DOLLARS	10 %	19 %	-15 %
VALEUR FINALE DU COMPTE (rendement +/- flux de trésorerie)	110 \$	116 \$	90 \$

Le rendement pondéré en fonction du temps et le rendement pondéré en dollars sont deux façons de calculer le rendement d'un placement. Si vous voulez connaître le rendement de votre compte en tenant compte du moment et du montant de vos investissements, la méthode de calcul du taux de rendement pondéré en dollars est plus appropriée. Pour évaluer le rendement de votre placement ou les résultats de votre gestionnaire de portefeuille, sans tenir compte de vos activités, la meilleure méthode est celle du calcul du taux de rendement pondéré en fonction du temps.

Pour plus d'information, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez fidelity.ca



Tout placement dans un fonds commun de placement ou un fonds négocié en bourse (FNB) peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Le rendement des indices est présenté uniquement à des fins de comparaison. Les indices ne font l'objet d'aucune gestion et leur rendement ne tient pas compte des commissions de vente ni des frais, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle des parts de série A (la seule série offerte avant le 10 octobre 2000), y compris les fluctuations de la valeur liquidative et le réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et d'option de souscription, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Depuis le 10 janvier 2005, nous n'offrons plus à la vente les parts de série A selon l'option à frais de souscription initiaux (FSI). Nous avons créé les parts de série B, soit la seule série offerte en vertu de l'option à FSI, et transféré les parts de série A à FSI existantes dans cette nouvelle série. Les données sur le rendement des parts de série B comprennent le rendement réel de ces parts lorsqu'elles étaient offertes en tant que parts de série A à FSI. Depuis la fermeture des bureaux le 31 mai 2022, Fidelity n'offre plus l'option à frais de souscription différés (FSD), à frais de souscription réduits (FSR) et à frais de souscription réduits 2 (FSR2). Les barèmes des FSD au rachat pour les souscriptions effectuées avant le 1^{er} juin 2022 demeureront en vigueur conformément aux modifications réglementaires.